

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة الأشغال العمومية والمنشآت القاعدية

مديرية الأشغال العمومية لولاية وهران

NIF : 408015000031086

MISE EN DEMEURE n°02

1. Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.
2. Vu le marché n°21/BE /2025 conclu avec l'entreprise YALA Sofiane représentée par Monsieur YALA Sofiane ; demeurant à centre ville Ain Taya –Alger n°137 G, Ain Taya relatif au projet aménagement des espaces en doigt de fée au niveau du parking d'avion –aéroport Ahmed Ben Bella –Oran.
3. Vu l'ODS n° 171 du 14/12/2025 portant le démarrage des travaux
4. Vu l'ODS n° 172 du 15/12/2025 portant arrêt des travaux .
5. Vu l'ODS n° 46 du 20/04/2026 portant la reprise des travaux .
6. Vu que la mise en demeure n° 01 n'a pas été prise en considération par l'entreprise réalisatrice et vu la négligence de l'entreprise

Entreprise YALA Sofiane en demeure n° 02 pour :

7. De se rapprocher à la direction des travaux publics pour notifier l'ordre de service portant reprise des travaux n° 46 à compter de 20/04/2026

Un délai de 72 heure à partir de la première parution de cette mise en demeure dans les journaux ou le BOMOP, et accorde passé ce délai et faute d'entreprise d'y remédier à cette situation, d'autre mesures coercitives réglementaire seront appliquées

Le Directeur